



TRANSAT A.T. INC.
DEUXIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 30 avril 2015

Le 10 juin 2015

Relations avec les investisseurs

M. Denis Pétrin
Vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symboles boursiers
TSX : TRZ.B, TRZ.A

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 30 avril 2015, par rapport au trimestre clos le 30 avril 2014 et doit être lu avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 octobre 2014, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2014, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du deuxième trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2014. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 10 juin 2015. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 30 avril 2015 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Nos états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »). Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la *section Mesures financières non normalisées selon les IFRS* pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la Société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la Société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit au deuxième semestre des résultats globaux semblables à ceux de l'an dernier.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit une baisse des charges opérationnelles de 4,4 % pour le marché transatlantique et une hausse de 2,0 % sur le marché des destinations soleil pour le deuxième semestre, par rapport à l'année dernière.

En faisant cette déclaration, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de changes, les coûts d'hôtels et autres coûts terrestres demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, les charges de restructuration, la dépréciation du goodwill, l'amortissement et autres éléments inhabituels importants, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société pour mesurer le rendement opérationnel comprennent le résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée), le résultat ajusté avant charge d'impôts (perte ajustée avant charge d'impôts) et le résultat net ajusté (perte nette ajustée).

La direction utilise également la dette totale et la dette totale nette pour évaluer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants.
Résultat ajusté avant charge d'impôts (perte ajustée avant charge d'impôts)	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain à la cession d'une filiale, charge de restructuration, dépréciation de goodwill et autres éléments inhabituels importants.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain à la cession d'une filiale, charge de restructuration, dépréciation de goodwill et autres éléments inhabituels importants, net des impôts y afférents.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Contrats de location simple ajustés	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés.
Dettes totales nettes	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le tableau suivant présente les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos		Semestres clos	
	les 30 avril		les 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	(9 744)	(13 029)	(57 235)	(46 643)
Charge de restructuration	—	2 226	—	2 226
Amortissement	13 139	10 807	24 877	20 529
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	3 395	4	(32 358)	(23 888)
Résultat (perte) avant charge d'impôts	34 090	(9 958)	(53 784)	(44 325)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(43 106)	(1 738)	665	1 480
Charge de restructuration	—	2 226	—	2 226
Résultat ajusté avant charge d'impôts (perte ajustée avant charge d'impôts)	(9 016)	(9 470)	(53 119)	(40 619)
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	24 704	(7 903)	(39 610)	(33 552)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(43 106)	(1 738)	665	1 480
Charge de restructuration	—	2 226	—	2 226
Incidence fiscale	11 779	(138)	(125)	(995)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(6 623)	(7 553)	(39 070)	(30 841)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(6 623)	(7 553)	(39 070)	(30 841)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 815	38 867	38 755	38 588
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	(0,17)	(0,19)	(1,01)	(0,80)

	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
	\$	\$
Loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres	96 057	87 229
Multiple	5	5
Contrats de location simple ajustés	480 285	436 145
Dettes à long terme	—	—
Contrats de location simple ajustés	480 285	436 145
Dettes totales	480 285	436 145
Dettes totales	480 285	436 145
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(441 536)	(308 887)
Dettes totales nettes	38 749	127 258

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2015 \$	2014 \$	Écart \$	Écart %	2015 \$	2014 \$	Écart \$	Écart %
États des résultats consolidés								
Revenus	1 018 498	1 118 620	(100 122)	(9,0)	1 807 079	1 965 842	(158 763)	(8,1)
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ¹	3 395	4	3 391	s.o.	(32 358)	(23 888)	(8 470)	35,5
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	24 704	(7 903)	32 607	(412,6)	(39 610)	(33 552)	(6 058)	18,1
Résultat (perte) de base par action	0,64	(0,20)	0,84	(420,0)	(1,02)	(0,87)	(0,15)	17,2
Résultat dilué (perte diluée) par action	0,64	(0,20)	0,84	(420,0)	(1,02)	(0,87)	(0,15)	17,2
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	(6 623)	(7 553)	930	(12,3)	(39 070)	(30 841)	(8 229)	26,7
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	(0,17)	(0,19)	0,02	(10,5)	(1,01)	(0,80)	(0,21)	26,3
États des flux de trésorerie consolidés								
Activités opérationnelles	76 802	66 215	10 587	16,0	174 294	163 953	10 341	6,3
Activités d'investissement	(22 930)	(21 214)	(1 716)	8,1	(38 004)	(29 858)	(8 146)	27,3
Activités de financement	(2 720)	(933)	(1 787)	191,5	(2 738)	556	(3 294)	(592,4)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 247)	890	(4 137)	(464,8)	(903)	4 085	(4 988)	(122,1)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	47 905	44 958	2 947	6,6	132 649	138 736	(6 087)	(4,4)
					Au 30 avril 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$	Écart \$	Écart %
États de la situation financière consolidés								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					441 536	308 887	132 649	42,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					336 200	380 184	(43 984)	(11,6)
					777 736	689 071	88 665	12,9
Actif total					1 540 290	1 375 030	165 260	12,0
Dette à long terme					—	—	—	—
Dette totale ¹					480 285	436 145	44 140	10,1
Dette totale nette ¹					38 749	127 258	(88 509)	(69,6)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat fait partie des plus grands voyagistes intégrés dans le monde. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyagiste, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyagiste expéditif et comme voyagiste réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est aussi un distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartenant. Transat a recours à de nombreuses compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une proportion importante de ses besoins. Transat offre des services à destination au Canada, au Mexique, en République dominicaine et en Grèce. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière, Caribbean Investments B.V. (faisant affaires sous la marque Ocean Hotels), qui possède, exploite ou gère des propriétés au Mexique, en République dominicaine et à Cuba.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyagiste intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

STRATÉGIE

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la Société entend continuer de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, et notamment le fait qu'elle est à la fois un producteur et un distributeur d'envergure au Canada, ce qui la distingue de plusieurs de ses concurrents; de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyagistes; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

En parallèle, grâce à des investissements ciblés en technologie et à des gains d'efficacité qu'elle poursuit en modifiant sa gestion interne, Transat entend améliorer son résultat d'exploitation et maintenir ou accroître ses parts de marché sur tous ses marchés. La gestion des coûts demeure un élément important de la stratégie, étant donné la faiblesse des marges dans le tourisme.

En outre, Transat constate l'importance stratégique croissante des enjeux liés au développement durable dans l'industrie du voyage vacances et dans le monde du transport aérien. Au vu et au su de cette tendance, Transat a entrepris d'adopter des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable.

Pour l'exercice 2015, les objectifs que Transat poursuit sont les suivants :

1. Transat demeure engagée dans un programme de réduction des coûts et d'amélioration de la marge unitaire, et a pour objectif de dégager à ce titre 20 millions \$ en 2015, comparativement à 2014. La Société vise en 2015 à améliorer ses résultats en hiver et à maintenir sa profitabilité en été, notamment par des gains d'efficacité.
2. Transat entend développer de nouveaux marchés, soit par l'introduction de nouvelles liaisons, soit par la pénétration de nouveaux marchés sources, soit par l'enrichissement de l'offre dans ses marchés sources existants, soit par l'expansion générale de son offre, y compris le cas échéant en mettant en marché des produits fabriqués par des tiers.
3. S'appuyant sur l'introduction réussie de la marque Voyages Transat en matière de distribution au Canada, Transat entend améliorer sa stratégie de distribution multicanal, et notamment sa présence en ligne, pour optimiser sa portée auprès des consommateurs et accroître la loyauté.
4. Transat commencera en 2015 à structurer sa démarche de développement durable en vue d'obtenir une certification pour ses activités de voyagiste et d'agent de voyages.

Les principaux inducteurs de performance sont notre résultat d'exploitation ajusté, notre part de marché et la croissance de nos revenus. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

REVENUS

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2015 \$	2014 \$	Écart \$	Écart %	2015 \$	2014 \$	Écart \$	Écart %
Amérique	869 763	940 445	(70 682)	(7,5)	1 548 644	1 662 652	(114 008)	(6,9)
Europe	148 735	178 175	(29 440)	(16,5)	258 435	303 190	(44 755)	(14,8)
	1 018 498	1 118 620	(100 122)	(9,0)	1 807 079	1 965 842	(158 763)	(8,1)

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à l'exercice 2014, nos revenus ont diminué de 100,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2015 et de 158,8 millions \$ pour le semestre. Pour le second trimestre, cette diminution découle principalement d'une diminution globale du nombre de voyageurs de 6,9 %, alors que la capacité que nous avons déployée sur le marché des destinations soleil était en baisse de 6,2 %. Pour le semestre, nous avons enregistré une diminution globale du nombre de voyageurs de 7,4 % tandis que notre offre de produits sur le marché des destinations soleil était inférieure de 6,3 % à celle déployée en 2014. Tant pour le second trimestre que pour le semestre, les prix de vente moyens étaient en hausse comparativement aux périodes correspondantes de 2014.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2015 \$	2014 \$	Écart \$	Écart %	2015 \$	2014 \$	Écart \$	Écart %
Coûts liés à la prestation de services touristiques	585 327	722 785	(137 458)	(19,0)	1 043 700	1 260 284	(216 584)	(17,2)
Carburant d'aéronefs	104 115	93 686	10 429	11,1	195 568	164 644	30 924	18,8
Salaires et avantages du personnel	93 629	88 601	5 028	5,7	181 523	171 928	9 595	5,6
Commissions	50 459	64 556	(14 097)	(21,8)	86 767	111 584	(24 817)	(22,2)
Entretien d'aéronefs	42 437	30 710	11 727	38,2	71 798	54 755	17 043	31,1
Frais d'aéroports et de navigation	28 428	20 779	7 649	36,8	49 996	35 548	14 448	40,6
Loyer d'aéronefs	24 684	19 853	4 831	24,3	47 851	39 023	8 828	22,6
Autres	89 722	81 664	8 058	9,9	166 535	155 902	10 633	6,8
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(3 698)	(4 018)	320	(8,0)	(4 301)	(3 938)	(363)	9,2
Amortissement	13 139	10 807	2 332	21,6	24 877	20 529	4 348	21,2
Charge de restructuration	—	2 226	(2 226)	(100,0)	—	2 226	(2 226)	(100,0)
Total	1 028 242	1 131 649	(103 407)	(9,1)	1 864 314	2 012 485	(148 171)	(7,4)

Nos charges opérationnelles totales ont diminué de 103,4 millions \$ (9,1 %) pour le trimestre et de 148,2 millions \$ (7,4 %) pour le semestre, par rapport à 2014. Ces diminutions découlent principalement d'une baisse de 6,2 % de l'offre de produits que nous avons déployée sur le marché des destinations soleil pour le second trimestre et de 6,3 % pour le semestre. De plus, le plein effet de l'internalisation des opérations petits porteurs vers les destinations soleil ainsi que de l'implantation de mesures visant à doter Air Transat d'une flotte modulable, permettant de maximiser l'utilisation de petits porteurs sur les destinations soleil avec un nombre d'appareil supérieur

en hiver et de minimiser les coûts fixes des gros porteurs, se fait sentir au premier semestre de 2015. Outre les économies de coûts prévues, cette initiative se traduit par une diminution des coûts liés à la prestation de services touristiques (auparavant ces vols étaient opérés par un transporteur aérien externe) et par des augmentations des autres charges opérationnelles, à l'exception des commissions. Ces économies de coûts ont été en partie contrebalancées par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ces coûts ont diminué de 137,5 millions \$ (19,0 %) pour le trimestre et de 216,6 millions \$ (17,2 %) pour le semestre. La diminution du trimestre résulte principalement de la baisse de nos achats de vols auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat, une conséquence de l'ajout à notre flotte de petits porteurs Boeing 737, et de la diminution de notre offre de produits sur le marché des destinations soleil, compensées en partie par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain et, dans une moindre mesure, par l'augmentation des coûts des chambres d'hôtels.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 10,4 millions \$ (11,1 %) pour le trimestre et de 30,9 millions \$ (18,8 %) pour le semestre, par rapport à 2014. Ces augmentations découlent principalement de l'entrée en service de nos petits porteurs Boeing 737. Malgré une baisse des indices de prix du carburant sur les marchés financiers, la Société n'a pu profiter pleinement de celle-ci compte tenu de son programme de couverture des prix du carburant en place. L'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain (le carburant étant principalement payé en dollar américain) a également contribué à freiner la baisse des coûts de carburant d'aéronefs.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 5,0 millions \$ (5,7 %) pour le trimestre et de 9,6 millions \$ (5,6 %) pour le semestre, comparativement à 2014. Ces augmentations découlent principalement de l'embauche de pilotes et de personnel navigant commercial à la suite de l'internalisation des opérations petits porteurs et des révisions salariales annuelles.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commission a diminué de 14,1 millions \$ (21,8 %) au cours du second trimestre et de 24,8 millions \$ (22,2 %) au cours du semestre, par rapport à 2014. En pourcentage de nos revenus, les commissions ont diminué et représentent 5,0 % de nos revenus pour le trimestre, comparativement à 5,8 % en 2014, et 4,8 % de nos revenus pour le semestre par rapport à 5,7 %. Ces diminutions résultent d'une baisse des revenus sur lesquels une commission est calculée.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2014, ces dépenses ont augmenté de 11,7 millions \$ (38,2 %) au cours du second trimestre et de 17,0 millions \$ (31,1 %) au cours du premier semestre. Ces augmentations découlent du début de l'opération des petits porteurs et de l'affaiblissement du dollar vis-à-vis du dollar américain.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 7,6 millions \$ (36,8 %) pour le trimestre clos le 30 avril 2015 et de 14,4 millions \$ (40,6 %) pour le semestre. Ces augmentations découlent de l'ajout à notre flotte des petits porteurs ainsi qu'à l'affaiblissement du dollar en regard du dollar américain.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 4,8 millions \$ (24,3 %) au cours du trimestre et de 8,8 millions \$ (22,6 %) au cours du semestre. Ces augmentations découlent de l'ajout à notre flotte permanente de quatre Boeing 737 et de huit Boeing 737 qui ont été intégrés progressivement à la flotte pour la saison d'hiver 2015, ainsi que de l'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 8,1 millions \$ (9,9 %) au cours du trimestre et de 10,6 millions \$ (6,8 %) pour le semestre, comparativement à 2014. L'augmentation découle principalement d'une hausse des autres coûts aériens à la suite de l'entrée en service de nos Boeing 737.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [« CIBV »], notre entreprise en hôtellerie. Cette quote-part du résultat net pour le second trimestre s'élève à 3,7 millions \$, comparativement à 4,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2014. Pour le semestre, la quote-part du résultat net s'est établie à 4,3 millions \$, en regard de 3,9 millions \$ en 2014.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements incluent l'amortissement des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles amortissables et des avantages incitatifs reportés. Les amortissements ont augmenté de 2,3 millions \$ au cours du deuxième trimestre et de 4,3 millions \$ pour le semestre, comparativement à 2014. Les augmentations découlent des additions et des améliorations apportées à notre flotte d'aéronefs, principalement celles liées à la reconfiguration de nos Airbus A330.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (PERTE D'EXPLOITATION)

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré au cours du second trimestre une perte d'exploitation de 9,7 millions \$ (1,0 %), comparativement à une perte d'exploitation de 13,0 millions \$ (1,2 %) en 2014, une amélioration de 3,3 millions \$. Cette amélioration provient d'une amélioration du résultat d'exploitation de notre secteur géographique Amérique de 10,7 millions \$, où le marché des destinations soleil constitue le cœur de nos activités pour cette période, et d'une détérioration du résultat d'exploitation en Europe où la saison d'hiver représente la basse saison.

Pour le semestre, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 57,2 millions \$ (3,2 %), comparativement à une perte d'exploitation de 46,6 millions \$ (2,4 %) en 2014, soit une augmentation de la perte d'exploitation de 10,6 millions \$. Cette détérioration du résultat d'exploitation provient d'une augmentation de la perte d'exploitation en Europe de 15,3 millions \$, où la saison d'hiver représente la basse saison, compensée par une amélioration du résultat d'exploitation en Amérique de 4,7 millions \$, où le marché des destinations soleil constitue le cœur de nos activités pour cette période. En outre, nos résultats d'exploitation pour le semestre ont souffert de la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain et d'une hausse de nos charges opérationnelles, qui n'ont pu être entièrement compensées par nos efforts de réduction de coûts et par l'augmentation de nos prix de vente.

La dépréciation du dollar a contribué à augmenter nos charges opérationnelles de 31,0 millions \$ pour le trimestre et de 55,0 millions \$ pour le semestre, comparativement à 2014.

Au cours du second trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 3,4 millions \$ (0,3 %), comparativement à un résultat d'exploitation ajusté de 0,0 million \$ (0,0 %) en 2014. Pour le premier semestre, nous avons enregistré une perte d'exploitation ajustée de 32,4 millions \$ (1,8 %), par rapport à 23,9 millions \$ (1,2 %) en 2014.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

Amérique	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2015	2014	Écart	Écart	2015	2014	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus	869 763	940 445	(70 682)	(7,5)	1 548 644	1 662 652	(114 008)	(6,9)
Charges opérationnelles	870 710	952 106	(81 396)	(8,5)	1 580 625	1 699 367	(118 742)	(7,0)
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	(947)	(11 661)	10 714	91,9	(31 981)	(36 715)	4 734	12,9
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) (%)	(0,1)	(1,2)	1,1	91,2	(2,1)	(2,2)	0,1	6,5

Les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont diminué de 70,7 millions \$ (7,5 %) au cours du deuxième trimestre, comparativement à 2014. La diminution de nos revenus découle de notre décision de réduire notre offre de produits de 6,2 % sur le marché des destinations soleil et de 5,9 % sur le marché transatlantique; ce qui a contribué à la baisse de 6,3 % du nombre de voyageurs sur l'ensemble de nos marchés, alors que nos prix de vente moyens affichaient de légères hausses. Au cours du trimestre, nous avons réalisé une perte d'exploitation de 0,9 million \$ (0,1 %), comparativement à une perte d'exploitation de 11,7 millions \$ (1,2 %) en 2014. La diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de nos efforts de réduction de coûts qui ont entraîné une diminution des charges opérationnelles, et, dans une moindre mesure, à l'augmentation des prix de vente. De plus, la diminution de notre perte d'exploitation a été freinée par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain qui, même une fois combinée à la baisse des coûts du carburant, a entraîné en une augmentation de nos charges opérationnelles de 6,0 millions \$ sur l'ensemble de nos marchés.

Comparativement à 2014, les revenus de nos filiales nord-américaines ont diminué de 114,0 millions \$ (6,9 %) au cours du semestre clos le 30 avril 2015. La diminution de nos revenus découle de notre décision de réduire notre offre de produits de 6,3 % sur le marché des destinations soleil et de 3,2 % sur le marché transatlantique; ce qui a contribué à la baisse de 7,4 % du nombre de voyageurs sur l'ensemble de nos marchés, alors que nos prix de vente moyens affichaient de légères hausses. Pour le semestre, nous avons réalisé une perte d'exploitation de 32,0 millions \$ (2,1 %), comparativement à une perte d'exploitation de 36,7 millions \$ (2,2 %) en 2014. La diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de nos efforts de réduction de coûts qui ont entraîné une diminution des charges opérationnelles, et, dans une moindre mesure, à l'augmentation des prix de vente. De plus, la diminution de notre perte d'exploitation a été freinée par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain qui, même une fois combinée à la baisse des coûts du carburant, a entraîné en une augmentation de nos charges opérationnelles de 21,0 millions \$ sur l'ensemble de nos marchés.

EUROPE

Europe	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2015	2014	Écart	Écart	2015	2014	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus	148 735	178 175	(29 440)	(16,5)	258 435	303 190	(44 755)	(14,8)
Charges opérationnelles	157 532	179 543	(22 011)	(12,3)	283 689	313 118	(29 429)	(9,4)
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	(8 797)	(1 368)	(7 429)	543,1	(25 254)	(9 928)	(15 326)	154,4
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) (%)	(5,9)	(0,8)	(5,1)	670,3	(9,8)	(3,3)	(6,5)	198,4

Comparativement à 2014, les revenus de nos filiales européennes au cours du deuxième trimestre, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont diminué de 29,4 millions \$ (16,5 %). Cette diminution résulte d'une diminution du nombre de voyageurs. En devise locale, les revenus de nos sociétés européennes étaient en baisse. Ceci s'explique par une diminution des ventes vers les destinations situées en Afrique du Nord et au Sénégal, lesquelles ont alimenté la diminution du nombre de voyageurs de 11,4 % pour le trimestre, comparativement à 2014, alors que nos prix de vente moyens étaient similaires à ceux de la même période en 2014. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 8,8 millions \$ (5,9 %) au cours du trimestre, comparativement à une perte d'exploitation de 1,4 million \$ (0,8 %) en 2014. L'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la baisse du nombre de voyageurs et, dans une moindre mesure, de la baisse des marges réalisées sur les produits de type circuit.

Pour le semestre, les revenus de nos filiales européennes ont diminué de 44,8 millions \$ (14,8 %). Cette diminution résulte également d'une diminution du nombre de voyageurs. En devise locale, les revenus de nos sociétés européennes étaient en baisse. Ceci s'explique par une diminution des ventes vers les destinations situées en Afrique du Nord et au Sénégal, lesquelles ont alimenté la diminution du nombre de voyageurs de 11,8 % pour le semestre, comparativement à 2014, alors que nos prix de vente moyens étaient similaires à ceux de la même période en 2014. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 25,3 millions \$ (9,8 %) au cours du trimestre, comparativement à une perte d'exploitation de 9,9 millions \$ (3,3 %) en 2014. L'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la baisse du nombre de voyageurs et, dans une moindre mesure, de la baisse des marges réalisées sur les produits de type circuit.

AUTRES CHARGES ET (REVENUS)

	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2015	2014	Écart	Écart	2015	2014	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Coûts de financement	488	457	31	6,8	1 015	941	74	7,9
Revenus de financement	(2 000)	(2 016)	16	(0,8)	(4 018)	(4 060)	42	(1,0)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(43 106)	(1 738)	(41 368)	2 380,2	665	1 480	(815)	(55,1)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	784	226	558	246,9	(1 113)	(679)	(434)	63,9

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement sont demeurés stables au cours du deuxième trimestre et ont augmenté de 0,1 million \$ au cours du semestre.

REVENUS DE FINANCEMENT

Comparativement à 2014, les revenus de financement sont demeurés stables au cours du second trimestre et au cours du semestre.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant. Au cours du présent trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a augmenté de 43,1 millions \$, comparativement à une augmentation de 1,7 million \$ en 2014. Pour le semestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a diminué de 0,7 million \$, comparativement à une baisse de 1,5 million \$ en 2014. Pour le trimestre, la variation est due à l'échéance d'instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs qui avaient une juste valeur négative aux livres.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES NON COURANTS

Les gains/pertes de change sur les éléments monétaires non courants sont principalement attribuables à l'effet des taux de change sur nos dépôts en devises. Au cours du deuxième trimestre, nous avons affiché une perte de change de 0,8 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à une perte de change 0,2 million \$ en 2014. Au cours du semestre, nous avons affiché un gain de change de 1,1 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à un gain de change de 0,7 million \$ en 2014.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat s'établit à 7,8 millions \$ au cours du deuxième trimestre comparativement à une récupération d'impôts de 3,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le semestre, notre récupération d'impôts s'élève à 17,0 millions \$, en regard de 12,9 millions \$ en 2014. Compte non tenu de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, le taux d'imposition réel a été de 25,7 % pour le présent trimestre et de 29,2 % pour le semestre, comparativement à 24,0 % et 26,6 % pour les périodes correspondantes de 2014. La variation de taux d'impôt pour le trimestre découle des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur leurs résultats.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En conséquence des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre résultat net pour le trimestre clos le 30 avril 2015 s'est établi à 26,3 millions \$ comparativement à une perte nette de 6,6 millions \$ en 2014. Le résultat net attribuable aux actionnaires s'est élevé à 24,7 millions \$, soit 0,64 \$ par action (de base et dilué), par rapport à une perte nette attribuable aux actionnaires de 7,9 millions \$, soit 0,20 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre 2015, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat de base par action a été de 38 756 000 (38 815 000 pour le résultat dilué par action), comparativement à 38 867 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2014.

Pour le premier semestre terminé le 30 avril 2015, nous affichons une perte nette de 36,8 millions \$ comparativement à 31,5 millions \$ en 2014. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est élevée à 39,6 millions \$, soit 1,02 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 33,6 millions \$, soit 0,87 \$ par action (de base et diluée) lors du semestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 38 755 000 pour le premier semestre 2015 et de 38 588 000 pour le semestre correspondant de 2014.

Pour le deuxième trimestre, notre perte nette ajustée s'est établie à 6,6 millions \$ (0,17 \$ par action) comparativement à une perte nette ajustée de 7,6 millions \$ (0,19 \$ par action) en 2014. Pour le semestre, nous affichons une perte nette ajustée de 39,1 millions \$ (1,01 \$ par action), comparativement à 30,8 millions \$ (0,80 \$ par action) pour la période correspondante de 2014.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les revenus des trimestres d'hiver (trimestres 1 et 2) affichent des baisses par rapport aux trimestres comparatifs, alors que les trimestres d'été (trimestre 3 et 4) affichent des hausses. Les prix de vente moyens sont en hausse alors que le nombre de voyageurs est en baisse pour les saisons hivernale et estivale. Quant à nos résultats d'exploitation, les hausses de nos prix de vente moyens combinées à nos efforts de réduction de coûts et d'amélioration de marge n'ont pas été suffisants pour compenser les effets de la vigueur du dollar américain. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T3-2013	T4-2013	T1-2014	T2-2014	T3-2014	T4-2014	T1-2015	T2-2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	927 004	808 616	847 222	1 118 620	941 702	844 654	788 581	1 018 498
Loyers d'aéronefs	20 530	19 765	19 170	19 853	23 350	24 856	23 167	24 684
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	41 713	70 238	(33 614)	(13 029)	36 091	57 392	(47 491)	(9 744)
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	54 281	80 704	(23 892)	4	47 789	76 028	(35 753)	3 395
Résultat net (perte nette)	41 469	55 229	(24 860)	(6 606)	26 296	31 236	(63 088)	26 267
Résultat net attribuable aux actionnaires	41 129	54 723	(25 649)	(7 903)	25 820	30 607	(64 314)	24 704
Résultat par action de base	1,07	1,42	(0,67)	(0,20)	0,67	0,79	(1,66)	0,64
Résultat par action dilué	1,07	1,40	(0,67)	(0,20)	0,66	0,79	(1,66)	0,64
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	30 759	54 804	(23 288)	(7 553)	26 730	49 353	(32 447)	(6 623)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	0,80	1,40	(0,60)	(0,19)	0,69	1,27	(0,84)	(0,17)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 avril 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 441,5 millions \$, comparativement à 308,9 millions \$ au 31 octobre 2014. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 336,2 millions \$ à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2015 comparativement à 380,2 millions \$ au 31 octobre 2014. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 6,9 millions \$, soit un ratio de 1,01, par rapport à un fonds de roulement de 96,0 millions \$ et un ratio de 1,12 au 31 octobre 2014.

L'actif total a augmenté de 165,3 millions \$, passant de 1 375,0 millions \$ le 31 octobre 2014 à 1 540,3 millions \$ le 30 avril 2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 132,6 millions \$. Cette variation et celles des autres principaux éléments d'actifs reflètent la saisonnalité de nos opérations. Les capitaux propres ont diminué de 44,8 millions \$, passant de 482,9 millions \$ au 31 octobre 2014 à 438,1 millions \$ au 30 avril 2015. Cette diminution découle principalement de notre perte nette attribuable aux actionnaires de 39,6 millions \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 30 avril			Semestres clos les 30 avril		
	2015	2014	Écart	2015	2014	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	76 802	66 215	10 587	174 294	163 953	10 341
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(22 930)	(21 214)	(1 716)	(38 004)	(29 858)	(8 146)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 720)	(933)	(1 787)	(2 738)	556	(3 294)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(3 247)	890	(4 137)	(903)	4 085	(4 988)
Variation nette de la trésorerie	47 905	44 958	2 947	132 649	138 736	(6 087)

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au cours du second trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 76,8 millions \$, par rapport à 66,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2014. L'augmentation de 10,6 millions \$ survenue au cours du trimestre, comparativement au trimestre correspondant de 2014, est attribuable à une hausse de 14,3 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, par une hausse de notre rentabilité de 4,1 millions \$, compensée en partie une baisse de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels de 8,2 millions \$.

Pour le semestre, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 10,3 millions \$, passant de 164,0 millions \$ en 2014 à 174,3 millions \$ en 2015. L'augmentation est attribuable à une hausse de 38,1 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, compensées en partie par baisse de 23,7 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels et par une baisse de notre rentabilité de 4,7 millions \$.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 22,9 millions \$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à 21,2 millions \$ en 2014. Nos investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles ont atteint 15,6 millions \$, comparativement à 21,2 millions \$ en 2014. De plus, notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés non courant a augmenté de 7,3 millions \$.

Pour le semestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont élevés à 38,0 millions \$ comparativement à 29,9 millions \$ en 2014, une augmentation de 8,1 millions \$. Nos investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles ont diminué de 2,2 millions \$ pour s'élever à 30,7 millions \$. De plus, notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés non courant a augmenté de 7,3 millions \$. Au cours du premier trimestre de 2014, nous avons encaissé un montant de 3,0 millions \$ à titre de solde de prix de vente à recevoir d'une filiale cédée en 2012.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont passés de 0,9 million \$ pour le deuxième trimestre 2014 à 2,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2015, soit une augmentation de 1,8 million \$. Cette augmentation découle du rachat d'actions de 1,2 million \$ effectué durant le trimestre ainsi que de dividendes versés à une participation sans contrôle supérieurs à ceux versés en 2014.

Pour le semestre, les activités de financement ont utilisé des flux de trésorerie de 2,7 millions \$, comparativement à des flux de trésorerie générés de 0,6 million \$ en 2014. L'utilisation des flux de trésorerie supérieure à 2014 découle du rachat d'actions de 1,2 million \$ effectué durant le trimestre, ainsi que de produits de l'émission d'actions moins élevés et de dividendes versés à une participation sans contrôle supérieurs à ceux versés au semestre correspondant de 2014.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	30 avril 2015 \$	31 octobre 2014 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	441 536	308 887	132 649	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	336 200	380 184	(43 984)	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	131 935	123 489	8 446	Augmentation des encaisses bailleurs à recevoir à la suite d'entretiens d'aéronefs
Impôts sur le résultat à recevoir	37 843	3 329	34 514	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des pertes déductibles
Stocks	9 183	10 434	(1 251)	Aucun écart important
Charges payées d'avances	68 839	74 932	(6 093)	Diminution des montant payés d'avance à certains fournisseurs
Instruments financiers dérivés	27 667	16 596	11 071	Variation favorable du dollar par rapport à la devise américaine en regard des contrats à terme contractés
Dépôts	55 181	43 932	11 249	Augmentation des montants versés à titre de dépôt à certains fournisseurs de services et saisonnalité des opérations
Actifs d'impôt différé	33 682	30 051	3 631	Augmentation des impôts différés relatifs aux instruments financiers dérivés
Immobilisations corporelles	133 293	128 560	4 733	Acquisitions de la période partiellement compensées par l'amortissement
Goodwill	95 795	95 601	194	Écart de taux de change
Immobilisations incorporelles	73 348	72 769	579	Acquisitions de la période partiellement compensées par l'amortissement
Placement dans une entreprise associée	94 532	83 949	10 583	Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et écart de taux de change
Autres actifs	1 256	2 317	(1 061)	Aucun écart important
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	380 712	338 633	42 079	Saisonnalité des opérations et écart de taux de change
Provision pour remise en état des aéronefs loués	41 760	36 312	5 448	Augmentation de la flotte d'aéronefs et incidence du calendrier des entretiens
Impôt sur le résultat à payer	479	1 721	(1 242)	Paiement des soldes dus
Dépôts de clients et revenus différés	578 449	424 468	153 981	Saisonnalité des opérations
Instruments financiers dérivés	42 205	24 679	17 526	Variation défavorable des prix du carburant en regard des contrats à terme contractés
Autres passifs	52 349	53 926	(1 577)	Aucun écart important
Passifs d'impôt différé	6 195	12 345	(6 150)	Diminution des impôts différés relatifs aux instruments financiers dérivés liés aux devises
Capitaux propres				
Capital-actions	223 977	224 679	(702)	Rachats d'actions nets de l'émission sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 314	15 444	870	Charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	188 193	227 872	(39 679)	Résultat net
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	472	11 712	(11 240)	Perte nette sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	9 185	3 239	5 946	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FINANCEMENT

Au 30 avril 2015, la Société dispose de plusieurs types de financements. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

Le 14 novembre 2014, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 millions \$ pour les fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2019, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 millions \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 30 avril 2015, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 10,0 millions € (13,5 millions \$).

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités et d'autres par voie de notes aux états financiers. Au 30 avril 2015, ainsi qu'au 31 octobre 2014, la Société n'avait aucune obligation présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location simple

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, s'élevaient à environ 656,2 millions \$ au 30 avril 2015 (690,3 millions \$ au 31 octobre 2014) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 30 avril 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	30 571	31 267
Contrats de cautionnement	1 459	1 361
Contrats de location simple		
Obligations en vertu de contrats de location simple	624 156	657 639
	656 186	690 267

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose aussi, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2015, un montant de 66,6 millions \$ était utilisé.

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 35,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 30 avril 2015, un montant de 20,2 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

Pour ses opérations françaises, la Société a accès à des lignes de cautionnement pour 17,6 millions € (23,8 millions \$), dont 7,3 millions € étaient utilisés (9,9 millions \$).

Pour ses opérations françaises, la Société a aussi accès à des lignes de crédit bancaires afin d'émettre des lettres de crédit gagées par des dépôts. Au 30 avril 2015, nous avons émis pour 5,3 millions € (7,2 millions \$).

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 17,0 millions £ (31,6 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 30 avril 2015, le montant des ententes hors bilan a diminué de 34,1 millions \$, passant de 690,3 millions \$ au 31 octobre 2014 à 656,2 millions \$ au 30 avril 2015. Cette diminution découle des remboursements effectués au cours de la période de six mois, compensée en partie par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état de la situation financière, alors que nos ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à 656,2 millions \$ au 30 avril 2015.

La dette totale de la Société s'élève à 480,3 millions \$, soit une hausse de 44,1 millions \$ comparativement au 31 octobre 2014, alors que la dette totale nette a diminué de 88,5 millions \$, passant de 127,3 millions \$ au 31 octobre 2014 à 38,8 millions \$ au 30 avril 2015. La diminution de notre dette totale nette découle principalement de soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'au 31 octobre 2014, compensés en partie par une augmentation de la dette totale due à l'augmentation des loyers d'aéronefs qui découle de l'ajout d'aéronefs à notre flotte.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 avril 2015, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 5 juin 2015, il y avait 1 721 785 actions à droit de vote variable de catégorie A et 36 737 017 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 5 juin 2015, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 2 792 633, dont 1 812 885 pouvaient être exercées.

AUTRES

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement douze Airbus A330 (345 sièges), neuf Airbus A310 (250 sièges), et quatre Boeing 737-800 (189 sièges).

Durant l'hiver 2015, la Société bénéficiait également d'ententes pour la location saisonnière de six Boeing 737-800 (189 sièges) et de deux Boeing 737-700 (149 sièges).

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2017

Le 12 mars 2015, la Société a présenté lors de l'Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires, son plan stratégique triennal 2015-2017. Celui-ci vise la poursuite des efforts de la Société en matière d'efficacité et d'amélioration des marges, mais aussi le développement de marché et la croissance. Le plan comporte quatre volets principaux.

Un programme de réduction des coûts et d'amélioration des marges de 100 millions \$ sur trois ans, soit 45 millions \$ en 2015 (incluant l'impact des petits porteurs), de même que 30 millions \$ additionnels en 2016 et 25 millions \$ additionnels en 2017. Les principales initiatives et projets comprennent :

- Une réduction des coûts aériens, en diminuant le nombre de gros porteurs exploités en hiver, dans la foulée de la mise en place d'une flotte flexible de petits porteurs, complétée avec succès.
- La mise en place d'une stratégie de vols de correspondance, dès l'été prochain au Canada, à l'aide des petits porteurs d'Air Transat afin d'élargir l'offre de destinations dans certains marchés sources. Une stratégie semblable sera implantée en Europe en 2016 avec un partenaire, permettant d'ouvrir de nouveaux marchés sources et d'offrir de nouvelles destinations.
- La densification de trois gros porteurs Airbus A330 qui seront dédiés aux liaisons Londres et Paris.
- Le développement des revenus dits accessoires, qui proviennent de la vente de services optionnels aux voyageurs, et d'autres sources, comme le fret.
- La poursuite des projets de mise à niveau technologique des systèmes de réservation, qui vont notamment permettre une efficacité accrue et l'introduction plus rapide de nouveaux produits.

Un programme visant l'amélioration de l'offre, axé sur la croissance à partir des marchés sources existants. À ce titre, les efforts porteront principalement sur :

- L'ouverture de nouvelles destinations en Europe, dont Budapest à l'été 2015.
- L'affinement de l'offre à destination sur le Sud, par le biais de partenariats hôteliers exclusifs et la poursuite de l'amélioration des collections en fonction des attentes des clients.
- La poursuite du développement en France des clubs Lookéa et du marché des circuits.

Un programme visant une évolution importante de l'écosystème de distribution afin d'en parfaire le caractère intégré. Concrètement, la Société entend :

- Poursuivre le déploiement de la marque Voyages Transat, et notamment compléter son implantation dans les agences en propre de la Société.
- Mettre au point un nouveau site web de distribution dans le cadre d'une stratégie intégrant de manière transparente les centres de relations clients et les agences de voyages.

Un programme de développement de marché et de poursuite de la stratégie d'intégration, dans une perspective de croissance, à savoir :

- La pénétration de nouveaux marchés sources présentant des synergies avec les activités actuelles, par l'entremise d'acquisitions.
- Le développement et la croissance à destination en tant que réceptif, notamment en mettant en jeu Jonview Canada, Tourgreece et Trafic Tours.
- Le développement et la croissance de Ocean Hotels, qui compte actuellement 2 200 chambres, et qui sur l'horizon du plan pourrait en compter jusqu'à 5 000.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 10 avril 2015, la Société a annoncé avoir reçu les approbations réglementaires requises afin de procéder à une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités pour une période de 12 mois.

Conformément à son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, la Société a l'intention de racheter aux fins d'annulation un maximum de 2 274 921 actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B, représentant approximativement 10 % du flottant des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation.

L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités a pour but de permettre à la Société d'utiliser, selon les circonstances et d'une manière judicieuse, une partie des surplus de liquidités de la Société.

Les achats réalisés dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités seront faits sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX en accord avec sa politique sur les offres publiques de rachat d'actions dans le cours normal des activités. Le prix payé par la Société pour le rachat des actions sera le prix du marché au moment de l'acquisition en plus, le cas échéant, des frais de courtage. Les achats ont pu commencer à partir du 15 avril 2015 et se termineront au plus tard le 14 avril 2016.

La Société a racheté, au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2015, un total de 200 528 actions à droit de vote variable de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 1,2 million \$.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

PRÉSENTATION DE LA QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Au premier trimestre de 2015, la Société a modifié la présentation de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée à l'état des résultats consolidés. Celle-ci est incluse dans le résultat d'exploitation de la Société. Par le passé, le résultat d'exploitation n'incluait pas la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, soit CIBV, qui exploite des hôtels au Mexique, en République dominicaine et à Cuba. Or, l'exploitation d'hôtels fait partie des activités de la Société. Par conséquent, le résultat d'exploitation reflète mieux le résultat des activités courantes de la Société en incluant la quote-part du résultat net d'une entreprise associée. La modification de la méthode a été appliquée rétrospectivement, et n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la Société.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante

de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, et l'application anticipée est permise. Le 28 avril dernier, l'IASB a proposé de reporter d'un an la date d'application de l'IFRS 15, soit pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018. Une décision sera rendue à cet effet lors de l'été 2015. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 30 avril 2015 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 30 avril 2015, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Été 2015 – Le marché transatlantique, au départ du Canada et de l'Europe, représente une portion très importante de l'activité de Transat durant la saison d'été. Pour la période de mai à octobre 2015, la capacité et les coefficients d'occupation de Transat sur ce marché sont similaires à ceux de l'été 2014. À ce jour, 65 % de cette capacité est vendue et les prix des réservations prises sont inférieurs de 2,6 % à ceux enregistrés à pareille date en 2014. La baisse du coût du carburant combinée à la faiblesse du dollar canadien entraînera une baisse des charges opérationnelles de 4,4 % si le dollar demeure au niveau actuel en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre, et si le prix du carburant demeure stable.

Sur le marché des destinations soleil au départ du Canada, où l'été représente la basse saison, la capacité de Transat est supérieure de 13 % à celle déployée à la même date l'an passé. À ce jour, 44 % de cette capacité est vendue, les coefficients d'occupation sont inférieurs de 1,6 % et les prix de vente sont supérieurs de 0,6 %. La faiblesse du dollar canadien combinée à la baisse du coût du carburant entraînera une hausse des charges opérationnelles de 2,0 % si le dollar demeure au niveau actuel en regard du dollar américain, et si le prix du carburant demeure stable.

En France, par rapport à l'an passé à la même date, les réservations moyen-courriers sont supérieures de 10 % et les réservations long-courriers sont supérieures de 13 %. Les prix de vente moyens sont inférieurs de 3,6 %.

Dans la mesure où ces tendances se maintiennent, la Société prévoit au deuxième semestre des résultats globaux semblables à ceux de l'an dernier, qui étaient les deuxièmes meilleurs de son histoire.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$
ACTIFS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	441 536	308 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés <i>[note 5]</i>	291 300	340 704
Clients et autres débiteurs	131 935	123 489
Impôts sur le résultat à recevoir	22 152	3 329
Stocks	9 183	10 434
Charges payées d'avance	68 839	74 932
Instruments financiers dérivés	26 992	16 596
Partie courante des dépôts	30 872	17 833
Actifs courants	1 022 809	896 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés <i>[note 5]</i>	44 900	39 480
Dépôts	24 309	26 099
Impôts sur le résultat à recevoir	15 691	—
Actifs d'impôt différé	33 682	30 051
Immobilisations corporelles	133 293	128 560
Goodwill	95 795	95 601
Immobilisations incorporelles	73 348	72 769
Instruments financiers dérivés	675	—
Placement dans une entreprise associée <i>[note 6]</i>	94 532	83 949
Autres actifs	1 256	2 317
Actifs non courants	517 481	478 826
	1 540 290	1 375 030
PASSIFS		
Fournisseurs et autres crédateurs	380 712	338 633
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	16 213	10 674
Impôts sur le résultat à payer	479	1 721
Dépôts de clients et revenus différés	578 449	424 468
Instruments financiers dérivés	40 088	24 679
Passifs courants	1 015 941	800 175
Provision pour remise en état des aéronefs loués <i>[note 8]</i>	25 547	25 638
Autres passifs <i>[note 10]</i>	52 349	53 926
Instruments financiers dérivés	2 117	—
Passifs d'impôt différé	6 195	12 345
Passifs non courants	86 208	91 909
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions <i>[note 11]</i>	223 977	224 679
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 314	15 444
Résultats non distribués	188 193	227 872
Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	472	11 712
Montant cumulé des écarts de change	9 185	3 239
	438 141	482 946
	1 540 290	1 375 030

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Revenus	1 018 498	1 118 620	1 807 079	1 965 842
Charges opérationnelles				
Coûts liés à la prestation de services touristiques	585 327	722 785	1 043 700	1 260 284
Carburant d'aéronefs	104 115	93 686	195 568	164 644
Salaires et avantages du personnel	93 629	88 601	181 523	171 928
Commissions	50 459	64 556	86 767	111 584
Entretien d'aéronefs	42 437	30 710	71 798	54 755
Loyer d'aéronefs	24 684	19 853	47 851	39 023
Frais d'aéroports et de navigation	28 428	20 779	49 996	35 548
Autres	89 722	81 664	166 535	155 902
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(3 698)	(4 018)	(4 301)	(3 938)
Amortissement	13 139	10 807	24 877	20 529
Charge de restructuration	—	2 226	—	2 226
	1 028 242	1 131 649	1 864 314	2 012 485
Résultat d'exploitation	(9 744)	(13 029)	(57 235)	(46 643)
Coûts de financement	488	457	1 015	941
Revenus du financement	(2 000)	(2 016)	(4 018)	(4 060)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés				
liés aux achats de carburant d'aéronefs	(43 106)	(1 738)	665	1 480
Gain de change sur les éléments monétaires non courants	784	226	(1 113)	(679)
Résultat avant charge d'impôts	34 090	(9 958)	(53 784)	(44 325)
Impôts sur les bénéfices (récupération)				
Exigibles	(757)	(2 592)	(10 586)	(8 566)
Différés	8 580	(760)	(6 377)	(4 293)
	7 823	(3 352)	(16 963)	(12 859)
Résultat net de la période	26 267	(6 606)	(36 821)	(31 466)
Résultat net attribuable aux :				
Actionnaires	24 704	(7 903)	(39 610)	(33 552)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 563	1 297	2 789	2 086
	26 267	(6 606)	(36 821)	(31 466)
Résultat par action <i>[note 11]</i>				
De base	0,64	(0,20)	(1,02)	(0,87)
Dilué	0,64	(0,20)	(1,02)	(0,87)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	26 267	(6 606)	(36 821)	(31 466)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(109 960)	(31 925)	(64 121)	(23 203)
Reclassement en résultat net	36 935	12 516	48 703	15 868
Impôts différés	19 563	5 142	4 178	1 944
	(53 462)	(14 267)	(11 240)	(5 391)
Gain (perte) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	2 936	(892)	5 946	10 207
Total des autres éléments du résultat global	(50 526)	(15 159)	(5 294)	4 816
Résultat global de la période	(24 259)	(21 765)	(42 115)	(26 650)
Attribuable aux :				
Actionnaires	(25 650)	(23 004)	(44 094)	(28 442)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 391	1 239	1 979	1 792
	(24 259)	(21 765)	(42 115)	(26 650)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global		Total	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Profit latent (perte latente) sur les couver- tures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2013	221 706	15 391	206 835	2 380	(4 919)	441 393	—	441 393
Résultat net de la période	—	—	(33 552)	—	—	(33 552)	2 086	(31 466)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(5 391)	10 501	5 110	(294)	4 816
Résultat global de la période	—	—	(33 552)	(5 391)	10 501	(28 442)	1 792	(26 650)
Émission sur le capital autorisé	468	—	—	—	—	468	—	468
Exercice d'options	1 834	(589)	—	—	—	1 245	—	1 245
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	939	—	—	—	939	—	939
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(1 158)	(1 158)
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(928)	(928)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(294)	(294)	294	—
	2 302	350	—	—	(294)	2 358	(1 792)	566
Solde au 30 avril 2014	224 008	15 741	173 283	(3 011)	5 288	415 309	—	415 309
Résultat net de la période	—	—	56 427	—	—	56 427	1 105	57 532
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 519)	14 723	(3 715)	8 489	1 666	10 155
Résultat global de la période	—	—	53 908	14 723	(3 715)	64 916	2 771	67 687
Émission sur le capital autorisé	389	—	—	—	—	389	—	389
Exercice d'options	282	(90)	—	—	—	192	—	192
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	(207)	—	—	—	(207)	—	(207)
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(1 624)	(1 624)
Autres variations du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	681	—	—	681	(681)	—
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	1 200	1 200
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	1 666	1 666	(1 666)	—
	671	(297)	681	—	1 666	2 721	(2 771)	(50)
Solde au 31 octobre 2014	224 679	15 444	227 872	11 712	3 239	482 946	—	482 946
Résultat net de la période	—	—	(39 610)	—	—	(39 610)	2 789	(36 821)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(11 240)	6 756	(4 484)	(810)	(5 294)
Résultat global de la période	—	—	(39 610)	(11 240)	6 756	(44 094)	1 979	(42 115)
Émission sur le capital autorisé	462	—	—	—	—	462	—	462
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	870	—	—	—	870	—	870
Rachat d'actions	(1 164)	—	(69)	—	—	(1 233)	—	(1 233)
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(1 967)	(1 967)
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	2 777	2 777
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(810)	(810)	810	—
	(702)	870	(69)	—	(810)	(711)	1 620	909
Solde au 30 avril 2015	223 977	16 314	188 193	472	9 185	438 141	3 599	441 740

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	26 267	(6 606)	(36 821)	(31 466)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :				
Amortissement	13 139	10 807	24 877	20 529
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(43 106)	(1 738)	665	1 480
Gain de change sur les éléments monétaires non courants	784	226	(1 113)	(679)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(3 698)	(4 018)	(4 301)	(3 938)
Impôts différés	8 580	(760)	(6 377)	(4 293)
Avantages du personnel	600	564	1 200	1 127
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	464	456	870	939
	3 030	(1 069)	(21 000)	(16 301)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	73 233	58 944	202 703	164 635
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(4 266)	3 977	(12 857)	10 851
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	4 805	4 363	5 448	4 768
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	76 802	66 215	174 294	163 953
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15 630)	(21 214)	(30 704)	(32 858)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	(7 300)	—	(7 300)	—
Contrepartie reçue pour une filiale cédée	—	—	—	3 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(22 930)	(21 214)	(38 004)	(29 858)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit de l'émission d'actions	237	225	462	1 714
Rachat d'actions	(1 233)	—	(1 233)	—
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(1 724)	(1 158)	(1 967)	(1 158)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 720)	(933)	(2 738)	556
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3 247)	890	(903)	4 085
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	47 905	44 958	132 649	138 736
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	393 631	359 596	308 887	265 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	441 536	404 554	441 536	404 554
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)				
Impôts sur les bénéfices payés (recupérés)	5 936	5 882	24 567	27 143
Intérêts payés	49	233	122	259

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la « Société »], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

La Société est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe, lesquels sont intégrés verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 30 avril 2015 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 10 juin 2015.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » qui ont été évalués à la juste valeur.

Note 3 MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

PRÉSENTATION DE LA QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Au premier trimestre de 2015, la Société a modifié la présentation de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée à l'état des résultats consolidés. Celle-ci est incluse dans le résultat d'exploitation de la Société. Par le passé, le résultat d'exploitation n'incluait pas la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, soit CIBV, qui exploite des hôtels au Mexique, en République dominicaine et à Cuba. Or, l'exploitation d'hôtels fait partie des activités de la Société. Par conséquent, le résultat d'exploitation reflète mieux le résultat des activités courantes de la Société en incluant la quote-part du résultat net d'une entreprise associée. La modification de la méthode a été appliquée rétrospectivement, et n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la Société.

Note 4 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, et l'application anticipée est permise. Le 28 avril dernier, l'IASB a proposé de reporter d'un an la date d'application de l'IFRS 15, soit pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018. Une décision sera rendue à cet effet lors de l'été 2015. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Note 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 30 avril 2015, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 230 303 \$ (276 964 \$ au 31 octobre 2014) de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec l'entente commerciale de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de cartes de crédit. De plus, elle inclut 105 897 \$, dont une tranche de 44 900 \$ est présentée hors de l'actif courant, (103 220 \$ au 31 octobre 2014, dont une tranche de 39 480 \$ était présentée dans l'actif non courant) qui était cédée en nantissement de lettres de crédit.

Note 6 PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

La variation de la participation dans une entreprise associée, Caribbean Investments B.V. [« CIBV »] se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2014	83 949
Quote-part du résultat net	4 301
Écart de conversion	6 282
Solde au 30 avril 2015	94 532

Note 7 TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES MARQUES DE COMMERCES

Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, le résultat d'exploitation de la Société a été inférieur aux prévisions utilisées aux fins du test annuel de dépréciation effectué le 31 octobre 2014 dû à plusieurs facteurs, notamment la dépréciation soudaine et rapide du dollar par rapport au dollar américain et l'environnement géopolitique instable dans certains pays. De plus, la capitalisation boursière de la Société est inférieure à la valeur comptable de son actif net depuis plusieurs trimestres consécutifs. Ces facteurs pourraient indiquer que les valeurs comptables des goodwill et des marques de commerce se soient dépréciées depuis le 31 octobre 2014. Celles-ci ont donc fait l'objet d'un test intérimaire de dépréciation au 30 avril 2015 afin de déterminer si la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie (UGT) était supérieure à leur valeur recouvrable.

À la suite de ce test, la Société n'a relevé aucune dépréciation de ces goodwill ou marques de commerce au 30 avril 2015. De plus, pour des raisons pratiques, la Société a décidé que le test annuel de dépréciation aura lieu le 30 avril de chaque année.

La valeur comptable totale du goodwill et des marques de commerce répartie à chaque UGT se présente comme suit :

	Au 30 avril 2015		Au 31 octobre 2014	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$
Canada - Royaume-Uni - Pays-Bas	65 642	20 836	65 235	20 429
France	19 882	—	19 855	—
Autres*	10 271	—	10 511	—
Valeur comptable nette	95 795	20 836	95 601	20 429

* UGT individuelles multiples

La valeur recouvrable est déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. La Société établit des prévisions de flux de trésorerie d'après les budgets annuels approuvés les plus récents et les plans triennaux des activités pertinentes. Les prévisions de flux de trésorerie tiennent compte du risque lié à chaque actif ou à chaque UGT, ainsi que des indicateurs économiques les plus récents. Les prévisions de flux de trésorerie pour une période supérieure à trois ans sont extrapolées selon des taux de croissance estimés qui ne dépassent pas les taux de croissance à long terme moyens des marchés visés.

Au 30 avril 2015, le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation des différents UGT était de 10,3 % [10,3 % au 31 octobre 2014]. Le taux de croissance perpétuel utilisé aux fins des tests de dépréciation s'établissait à 1 % au 30 avril 2015 [1 % au 31 octobre 2014].

Le 30 avril 2015, si le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation avait été supérieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2015, si le taux de croissance à long terme utilisé pour les tests de dépréciation avait été inférieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2015, si les flux de trésorerie utilisés pour les tests de dépréciation avaient été inférieurs de 10 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Note 8 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'obligation d'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple. La variation de la provision pour remise en état des aéronefs loués pour les trimestres clos les 30 avril se détaille comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2014	36 312
Provisions supplémentaires	2 647
Montants imputés à la provision	(3 813)
Écart de change	1 809
Solde au 31 janvier 2015	36 955
Provisions supplémentaires	4 304
Montants imputés à la provision	(53)
Écart de change	554
Solde au 30 avril 2015	41 760
Provisions courantes	16 213
Provisions non courantes	25 547
Solde au 30 avril 2015	41 760

	\$
Solde au 31 octobre 2013	28 057
Provisions supplémentaires	3 022
Montants imputés à la provision	(3 844)
Écart de change	1 228
Solde au 31 janvier 2014	28 463
Provisions supplémentaires	4 127
Montants imputés à la provision	(174)
Écart de change	410
Solde au 30 avril 2014	32 826
Provisions courantes	10 327
Provisions non courantes	22 499
Solde au 30 avril 2014	32 826

Note 9 DETTE À LONG TERME

Le 14 novembre 2014, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ pour les fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2019, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 30 avril 2015, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2015, un montant de 66 573 \$ était utilisé (59 545 \$ au 31 octobre 2014).

Des crédits d'exploitation totalisant 10 000 € (13 527 \$) [11 500 € (16 246 \$) en 2014] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés au 30 avril 2015 et au 31 octobre 2014.

Note 10 AUTRES PASSIFS

	Au 30 avril 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$
Avantages du personnel	36 680	35 872
Avantages incitatifs reportés	14 549	16 934
Participations ne donnant pas le contrôle	27 617	24 900
	78 846	77 706
Moins les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans les Fournisseurs et autres créditeurs	(26 497)	(23 780)
	52 349	53 926

Note 11 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2013	38 468 487	221 706
Émission de la trésorerie	48 492	468
Exercice d'options	147 410	1 834
Solde au 30 avril 2014	38 664 389	224 008
Émission de la trésorerie	47 836	389
Exercice d'options	29 302	282
Solde au 31 octobre 2014	38 741 527	224 679
Émission de la trésorerie	66 125	462
Rachat et annulation d'actions	(200 528)	(1 164)
Solde au 30 avril 2015	38 607 124	223 977

Conformément à son offre publique de rachat d'actions approuvée le 10 avril 2015, la Société a racheté, au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2015, un total de 200 528 actions à droit de vote variable de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 1,2 million \$.

Au 30 avril 2015, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevait respectivement à 1 611 815 et 36 995 309 (à 1 663 027 et à 37 078 500 au 31 octobre 2014).

OPTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2014	2 654 817	12,39
Attribuées	236 447	8,73
Annulées	(23 407)	17,16
Solde au 30 avril 2015	2 867 857	12,05
Options pouvant être exercées au 30 avril 2015	1 888 109	13,27

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos		Semestres clos	
	les 30 avril		les 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
[en milliers, sauf les montants par action]	\$	\$	\$	\$
NUMÉRATEUR				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	24 704	(7 903)	(39 610)	(33 552)
DÉNOMINATEUR				
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	38 756	38 867	38 755	38 588
Effet des titres dilutifs				
Options d'achat d'actions	59	—	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 815	38 867	38 755	38 588
Résultat par action				
De base	0,64	(0,20)	(1,02)	(0,87)
Dilué	0,64	(0,20)	(1,02)	(0,87)

Aux fins du calcul du résultat dilué par action pour le trimestre clos le 30 avril 2015, 2 284 985 options d'achat d'actions en circulation

ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen de la Société. Étant donné la perte nette enregistrée au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, les 2 784 187 options d'achat d'actions en circulation ont été exclues du calcul du résultat dilué par action.

Étant donné la perte nette enregistrée au cours du semestre clos le 30 avril 2015, les 2 867 857 options d'achat d'actions en circulation [2 784 187 options d'achat d'actions pour le semestre clos le 30 avril 2014] ont été exclues du calcul du résultat dilué par action en raison de leur effet antidilutif.

Note 12 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les comptes de résultat consolidés incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Trimestres clos les 30 avril			Semestres clos les 30 avril		
	Amérique \$	Europe \$	Total \$	Amérique \$	Europe \$	Total \$
2015						
Revenus provenant de tiers	869 763	148 735	1 018 498	1 548 644	258 435	1 807 079
Charges opérationnelles	870 710	157 532	1 028 242	1 580 625	283 689	1 864 314
Résultat d'exploitation	(947)	(8 797)	(9 744)	(31 981)	(25 254)	(57 235)
2014						
Revenus provenant de tiers	940 445	178 175	1 118 620	1 662 652	303 190	1 965 842
Charges opérationnelles	952 106	179 543	1 131 649	1 699 367	313 118	2 012 485
Résultat d'exploitation	(11 661)	(1 368)	(13 029)	(36 715)	(9 928)	(46 643)

	Revenus ⁽¹⁾		Revenus ⁽¹⁾		Immobilisations corporelles, goodwill et autres immobilisations incorporelles	
	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril		Au 30	Au 31
	2015	2014	2015	2014	avril 2015	octobre 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	848 232	921 724	1 510 386	1 629 929	206 899	200 863
France	140 334	169 095	244 547	288 060	45 521	46 965
Royaume-Uni	5 388	7 333	10 383	12 890	35 328	34 273
Autres	24 544	20 468	41 763	34 963	14 688	14 829
	1 018 498	1 118 620	1 807 079	1 965 842	302 436	296 930

¹⁾ Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

Note 13 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 6, 15, 16, 22 et 23 des états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2014 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 30 avril 2015, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 459 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 30 avril 2015, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

La Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 35 000 \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 30 avril 2015, un montant de 20 158 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Pour ses opérations en Europe, la Société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 17 620 € (23 835 \$). Au 30 avril 2015, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 7 297 € (9 870 \$).

